

Sciences pour
la communication

Grammaire de la période

Groupe de Fribourg

Peter Lang

Sciences pour
la communication

Grammaire de la période

Groupe de Fribourg

Peter Lang

Chapitre I

Pour en finir avec la phrase

A. Berrendonner & M.-J. Béguelin

Durant la seconde moitié du XXe siècle, la linguistique a été sinon unanimement, du moins très majoritairement fondée sur le postulat que son objet d'étude était la *phrase*. Les grammaires formelles, à la suite de Chomsky, ont accredité l'idée qu'une langue était un générateur de phrases, et ont fait de celle-ci l'axiome d'entrée de leurs algorithmes (en se gardant bien toutefois d'en produire une définition empirique¹). Les pragmatiques du discours, qu'elles soient d'inspiration grecque, post-montaguïstes ou ascriptiviste, ont traité d'emblée les discours comme des chaînes « transphrastiques », et ont essentiellement envisagé leurs relations constitutives comme des contraintes d'enchaînement entre (deux) phrases successives. Quant aux linguistiques textuelles, confrontées à la ponctuation des textes écrits, elles ne pouvaient faire autrement que de prendre en compte leur articulation en phrases. En sémantique référentielle, psycholinguistique, traitement automatique, stylistique littéraire, rhétorique, histoire de la langue, même concert : dans toutes ces disciplines, a été unanimement reconduite l'évidence ancestrale que :

Nous parlons par phrases ; nous pensons par phrases : la phrase est l'élément fondamental du langage. [Bruneau & Heulluy 1935 : 32]

Dans les années 90, cependant, ce postulat a connu quelques remises en cause. D'une part, le développement des études sur le français parlé et sur l'analyse des interactions a fait apparaître que la phrase n'était pas un concept opératoire pour décrire les données attestées dans les corpus authentiques :

Une des notions qui « saute », c'est celle de phrase : impossible de découper dans le parlé quelque chose qui corresponde à la notion de phrase pour l'écrit. [Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987 : 89]

1 Cf. [Ruwet 1967 :366] : *La notion de phrase est, en grammaire générative, tenue pour un terme primitif, non défini de la théorie.*

Tandis que de leur côté, les spécialistes de l'acquisition constataient, dans la performance des « semi-lettrés » [Schlieben-Lange 1998] ou des scripteurs débutants [Campana 2002], que la phrase, contrairement à ce que l'on prétend, n'a rien d'un être dont chacun « sent intuitivement l'unité et les limites ». Ces constats ont inspiré des avis critiques et suscité des propositions alternatives [Blanche-Benveniste & al. 1990 ; Morel & Danon-Boileau 1998 ; Berrendonner 2002a,b], ce qui a abouti, pour le moins, à faire passer la phrase dans la catégorie des entités controversées.

Pendant, comme si de rien n'était, celle-ci reste aujourd'hui encore le format d'analyse le plus largement pratiqué. Les syntaxes formelles, même si le symbole XP y a généralement remplacé le symbole S,² sont toujours, dans la pratique, des grammaires de phrase : les unités de rang maximal qu'elles engendrent coïncident de fait avec des prototypes phrastiques traditionnels. Dans les études de pragmatique discursive, ce que l'on retrouve prudemment masqué sous le terme d'énoncé, ce sont aussi, concrètement, des phrases. Et l'on assiste même actuellement à diverses tentatives de sauvetage théorique, visant à montrer que la phrase, ou l'un quelconque de ses succédanés (*unité de prédication* [Le Goffic 2005], *clause élargie* [Choi-Jonin & Delais-Roussarie 2005], *unité illocutoire* [Benzitoun & al. 2010] est une unité pertinente pour l'analyse de l'oral... Dans ces circonstances, il nous faut bien commencer ce livre, quittes à paraître obstinés, par rappeler les raisons qui nous conduisent à rejeter l'usage de la notion de phrase.

D'autres unités « intuitives » héritées de la tradition grammaticale, comme la lettre ou le mot, n'ont pas bénéficié du même sursis. Dès le premier structuralisme, elles ont été remplacées par des entités formelles, définies fonctionnellement et de manière univoque – en l'occurrence le phonème et le morphème. S'il n'en a pas été de même pour la phrase, c'est que le statut d'axiome dont elle jouit communément l'a longtemps maintenue à l'abri de toute discussion. Mais en matière de sciences empiriques, il est, rappelons-le, de bons et de mauvais axiomes. Leur valeur se mesure a posteriori aux coûts théoriques qu'ils induisent. Est-on sûr que celui-ci ne comporte pas de contradictions, n'oblige pas à manquer des généralisations, ne laisse pas un résidu non décrit, bref, qu'il ne contient pas d'aporées en germe ? Pour en juger, il est nécessaire, en premier lieu, de le

2 Au risque de laisser planer une indétermination sur la nature des suites maximales à engendrer, ce qui rend en fait les modèles inévaluables...